

4WIND

Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 €

Siège social : 101 rue des 4 vents

ZI LA GEODE MONDESIR

91690 GUILLERVAL

Société en cours d'immatriculation au RCS d'EVRY

ACTE DE NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Xavier OURY, né le 12 janvier 1983 à ORLEANS (45), de nationalité française, marié, demeurant 40 rue Joseph Frantz à LA FERTE ALAIS (91590).

Monsieur Anthony POLISSET, né le 3 janvier 1986 à CLAMART (92), de nationalité française, célibataire, demeurant 12 bis rue du Pont Lignol à BRUYERES LE CHATEL (91680).

Associés, à l'issue de la signature des statuts de la société 4WIND, désignent le Président et le Directeur général, conformément aux articles 26 et 27 des statuts de ladite société.

A cet effet, il a été établi ce qui suit :

I. NOMINATION DU PRÉSIDENT

Les associés nomment en qualité de **premier Président** de la société :

Monsieur Anthony POLISSET, né le 3 janvier 1986 à CLAMART (92), de nationalité française, célibataire, demeurant 12 bis rue du Pont Lignol à BRUYERES LE CHATEL (91680).

Monsieur Anthony POLISSET n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Monsieur Anthony POLISSET déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'exercer aucune fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 26 des statuts.

II. NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les associés nomment en qualité de Directeur général de la société :

Monsieur Xavier OURY, né le 12 janvier 1983 à ORLEANS (45), de nationalité française, marié, demeurant 40 rue Joseph Frantz à LA FERTE ALAIS (91590).

Monsieur Xavier OURY déclare accepter les fonctions de Directeur général qui viennent de lui être confiées.

Il exercera ses fonctions dans les conditions prévues à l'article 27 des statuts.

Conformément à l'article 27 des statuts, les associés nomment en qualité de **Directeur général** :

Monsieur Xavier OURY, Né le 12 janvier 1983 à ORLEANS (45), de nationalité française, marié, domicilié 40 rue Joseph Frantz à LA FERTE ALAIS (91590).

Monsieur Xavier OURY déclare accepter ses fonctions et exercer son mandat dans les conditions définies à l'article 27 des statuts.

Il est précisé que le Directeur général exercera ses fonctions sous l'autorité du Président, avec les mêmes pouvoirs de direction, sauf limitation décidée ultérieurement par les associés.

III. RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En rémunération de leurs fonctions, par décision des associés, il pourra être alloué une rémunération aux mandats de Président et de Directeur général, qui sera, le cas échéant, fixée à l'occasion d'une décision collective des associés.

Ils auront droit, en outre, au remboursement de leurs frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à GUILLERVAL,

le 05.05.2025

Monsieur Anthony POLISSET

Signature avec la mention :

« lu et approuvé – bon pour acceptation des fonctions de Président »

" lu et approuvé - bon pour acceptation des fonctions de président "

Monsieur Xavier OURY

Signature avec la mention :

« lu et approuvé – bon pour acceptation des fonctions de Directeur général »

Lu et approuvé - bon pour acceptation des fonctions de Directeur général